

*La Cooperazione al cuore
del Mediterraneo*



*La Coopération au coeur
de la Méditerranée*

Interviews aux témoins privilégiés pour l'activité de Capitalisation



Cluster Culture

**Programme de coopération transfrontalière
Italie/ France "Maritime"**

2007-2013

Programma cofinanziato con il Fondo Europeo
per lo Sviluppo Regionale



Programme cofinancé par le Fonds Européen
de Développement Régional

Ce document recueille certaines opinions et réflexions sur les intérêts du cluster des projets «Culture» du Programme Italie France « Maritime » 2007-2013, qui dérivent d'interviews avec 10 sujets publics et privés de la zone transfrontalière, effectuées en novembre 2013 par le groupe de travail de l'activité de Capitalisation et par l'expert du secteur.

Les interviews ont été faites, selon disponibilité, à travers des rencontres directes, des contacts téléphoniques, ou encore avec des questionnaires. Sans compter les différences des modalités de contact, les interrogés ont du répondre aux mêmes 11 questions ouvertes concernant les impressions de caractère général sur la visibilité des programmes financés par l'Union Européenne, jusqu'aux problèmes spécifiques du secteur pris en examen pour le territoire transfrontalier.

Les interviewés ont été choisis parmi des stakeholders externes, de façon à offrir un point de vue diversifié par rapport aux thèmes traités. Les réponses fournies ont été réélaborées - pour une lisibilité plus facile- selon les clusters de référence; dans certains cas les réponses similaires ont été groupées pour éviter la répétition des concepts exprimés par les différents interrogés.

Ce document ne veut évidemment pas donner une vision globale et exhaustive des différents sujets traités au niveau transfrontalier, plutôt fournir quelques points de réflexion, retenus intéressants, pour le futur de la programmation 2014-2020.

Interviews aux témoins privilégiés de l'activité de Capitalisation

Le Programme Italie/France 'Maritime' 2007-2013 est un programme de coopération territoriale visant à améliorer la coopération entre les zones frontalières (Région Toscane, Région Sardaigne, Région Ligurie, Collectivité de la Corse) dans les domaines de l'accessibilité, de l'innovation, de la valorisation des ressources naturelles et culturelles, afin d'assurer la cohésion des territoires et de favoriser l'emploi et le développement durable. Le Programme Italie/ France 'Maritime' 2007 2013 est financé par le Fonds Européen de Développement Régional pour la période de programmation 2007-2013 et il est doté d'un budget de plus 160 M€ :

- 1. Avez-vous expérience du Programme Italie/France Maritime 2007-2013 ou d'autres initiatives financées par l'Union Européenne (Programme MED, VII Programme Cadre, etc.) qui concernent des partenariats dans la zone de la Méditerranéenne ? Si oui, de quelle source avez-vous tiré les informations principales ? (événements ciblés, matériel promotionnel sur Internet ou sur papier, formation à distance, autre, etc.)*

Les interviewés ont une connaissance suffisante des instruments communautaires, en particulier des programmes directement financés par la Commission Européenne comme par exemple **Culture 2007-2013** ou **Europeana**, la bibliothèque digitale financée par le **VII Programme Cadre**. Dans le domaine de la coopération ce sont surtout les initiatives développées au niveau euro-méditerranéen à être connues, comme **Euromed Heritage**, **Euromediterranean Youth Platform**, mais aussi les initiatives **LLLP (Long Life Learning Programme, Grundtvig, Erasmus e Socrates**, principalement, et de manière mineure **Comenius**). Les sujets interrogés ont une connaissance plutôt

limitée des projets financés par le Programme Italie France 'Maritime', à l'exception de cas spécifiques comme l'initiative stratégique ACCESSIT, qui a permis une implication efficace des musées et universités dans différents sous-projets liés aux activités expérimentales et de laboratoire; le projet INCONTRO, qui a permis une interaction entre sujets académiques et les associations culturelles; et quelques initiatives de l'Appel d'offre Au-delà de la Mer, adressées principalement aux écoles.

2. Comment jugez-vous la visibilité des initiatives financées par l'UE sur le territoire ? (visibilité faible, discrète, bonne, excellente)

Les projets financés font tous voir l'origine des financements qu'ils reçoivent, grâce aux règles communautaires qui imposent l'utilisation de logos et de formulations. Ces mesures font en sorte que les initiatives aient **une bonne visibilité**, mais les instruments utilisés ne sont toutefois pas aussi publicisés. La publication de *newsletters* et de *workshop* est sans doute efficace pour la circulation des informations parmi les employés du secteur, mais n'est pas aussi intéressante pour le grand public. Le potentiel des moyens de communication plus proche du domaine culturel et de caractère plus **edutaining** (par exemple les spectacles de théâtre, les émissions à la radio et à la télévision, implication de témoin publicitaire, forums de discussion publique, etc.) n'est pas suffisamment exploité. Le rôle d'impliquer directement les citoyens dans les activités culturelles est accompli par l'organisation de festivals œnogastronomiques et folkloriques.

3. Avez-vous eu expérience directe ou indirecte de projets financés par le programme et, si oui, quelle est votre évaluation ? (visibilité faible, suffisante, bonne, excellente)

D'un côté, une partie des interviewés est concernée par la transparence dans l'utilisation des fonds mis à disposition. **Les documents de financements détaillés et articulés** en plusieurs sections peuvent être des empêchements dans la gestion administrative, en particulier pour les sujets qui n'ont pas les instruments techniques et financiers nécessaires. Mais ces documents sont

toutefois fondamentaux pour faire le lien entre les ressources, qui sont en général limitées, et le déroulement des activités culturelles établies, en sortant de la logique de l'investissement à fond perdu qui a provoqué dans les dernières années une fragmentation des disponibilités et de la **durée même des initiatives**.

D'un autre côté, la zone transfrontalière est caractérisée par la présence de fortes traditions historiques et populaires identitaires communes, capables d'impliquer sur le territoire de nombreuses associations et groupes de citoyens. Il est ici nécessaire de souligner **le caractère intergénérationnel des groupes impliqués**, en particulier pour ceux qui se concentrent sur la valorisation de la poésie, du chant et du folklore populaire. Sur les deux côtes de la zone transfrontalière, les personnes âgées ont été appelées à participer aux initiatives des jeunes et des écoles. La présence de sujets publics a été fondamentale pour garantir un cadre de règles partagées, en laissant les simples initiatives aux sujets qui sont suffisamment représentés sur le territoire en raison de leur caractéristique associative, en particulier **dans les zones rurales et dans les petites communes**.

4. Avez-vous eu expérience de projets de coopération transnationale ou internationale dans Votre secteur? Si oui, lesquelles? Avec quels résultats?

Les grandes attentes générées par les succès de la période 2000-2006 ont été déçues, en particulier dans les domaines où les priorités de promotion culturelle et de tutelle des biens artistiques semblaient être intégrés de façon plus importante dans les stratégies régionales et dans les initiatives de coopération interrégionale en Europe. Pendant la période 2007-2013 la culture a joué un rôle secondaire et elle n'a pas été considérée par la **stratégie renouvelée à Lisbonne**, qui prévoyait des stratégies plus complexes et plus partagées et par conséquent moins mesurables. La **stratégie Europe 2020** s'engage à donner une nouvelle perspective et à offrir des initiatives plus intégrées dans l'économie de la connaissance et des interactions entre sujets culturels et *drivers* d'innovation. Pour la période 2007-2013, pour ce qui concerne le niveau de l'**Objectif Coopération Territoriale Européenne**,

certaines sujets de la zone transfrontalière ont participé à certaines expériences d'intérêt pour le Programme MED : *C.U.L.T.U.R.E. Cités Unesco Laboratoires de Territoires Urbains Equilibrés* (le chef de file est la Mairie de Pise), *MED EMPORION*, avec partenaire la Mairie de Gênes, *Medgovernance-Nouvelle gouvernance régionale de l'espace MED*, chef de file la Région Toscane, *MED Sha.p.e.s.* comme soutien des entreprises culturelles, avec la participation de la Province de Lucca. Par rapport au **Programme IEVT MED Basin** les projets en questions sont *MEDINA, Mediterranean network for the valorization and fruition of inscriptions preserved in museums*, chef de file l'Université de Pise, *I AM International Augmented Med*, chef de file la Commune de Alghero et partenaires l'Université de Gênes; et enfin *S&T MED*, avec partenaires la Région Sardaigne et la Commune de Cabras.

Le Programme Italie/France Maritime 2007-2013 concerne des projets de partage et d'investissements publics et privés pour la zone tyrrhénienne, à travers la création de partenariats entre sujets italiens et français:

5. Quels sont, dans Votre expérience, les points forts et les points faibles de Votre secteur au niveau local ?

Les sujets interrogés ont mis en évidence en temps que points forts, **l'énorme patrimoine culturel de la zone de coopération**, le dynamisme des sujets territoriaux, en particulier les associations culturelles et les associations des villes, qui travaillent surtout dans les petite communautés en contact avec les sujets institutionnels des communes et des provinces. En plus, **la tradition gastronomique et des savoirs-faires** des quatre régions de l'espace transfrontalier joue un rôle fondamental pour le dialogue entre les générations plus âgées, qui augmentent constamment, et les jeunes, à travers des parcours scolaires et éducatifs. L'implication volontaire dans le bénévolat culturel (activités dans les bibliothèques, prêts gratuits de livres, laboratoires, leçons d'artisanat, accompagnement à l'écoute musicale, itinéraires historiques de gastronomie, etc.) rejoint des pourcentages très élevés. En dernier il faut souligner les progrès faits dans la digitalisation des musées transfrontaliers.

Parmi les **points faibles**, l'attention mise envers la valorisation du patrimoine culturel matériel (sites archéologiques, musées, lieux de culture) passe devant les initiatives de production culturelle. Par exemple, **l'art contemporain, le design, les moyens numériques d'expression artistique et les *new medias*** sont complètement absent, même si ils ont été directement impliqués dans la croissance économique et de l'innovation dans plusieurs réalités européennes, qui ont le même degré de valeur historique et culturelle que les régions de la zone transfrontalière, comme par exemple Nantes en France. Le potentiel de l'intégration entre tutelle traditionnelle et nouvelles technologies de conservation et de valorisation du patrimoine culturels, doit encore être développé. Les nouvelles technologies permettraient d'élaborer les données, de les transférer depuis le monde physique vers le domaine de l'information, en les mettant, de cette manière, à disposition de tout le monde. Ceci pourrait être une occasion pour valoriser la dimension physique du patrimoine culturel.

6. Quels sont les principales limites et critiques des interventions publiques dans Votre secteur ?

D'un côté les collectivités territoriales de toute les PA, n'ont pas les moyens aujourd'hui pour étudier et réaliser les projets qui peuvent permettre un interaction efficace avec les sujet privés. Les **contraintes règlementaires et financières** freinent cette interaction, mais surtout il y a un manque de compétences et de ressources humaines pour élaborer des **interventions ciblées de *project financing***, qui n'ont pas donné dans les dernières années les résultats attendus.

D'un autre côté, les sujets interrogés ont souligné un plus grand effort vers l'innovation et vers une plus précise interaction entre la défense du patrimoine culturel et la production culturelle. C'est pour cette raison que la culture, pour ce qui concerne les projets publics, devrait être plus impliquée dans **les stratégies de promotion de l'innovation-application technologique, recherche et développement, marketing touristique**, en plus du lien traditionnel qu'elle a avec la protection et la valorisation du patrimoine naturel. Il faudrait impliquer des secteurs d'excellence qui puissent construire des modèles de

start-up économique en plus de diffuser les bonnes pratiques du secteur culturel.

Un dernier point faibles concerne la gestion : à l'intérieur de la réglementation européenne, dans les différentes déclinaisons nationales, il existe un potentiel non utilisé lié à la **gestion du patrimoine culturel**, par exemple des concessions de *projet* de services, qui montre que dans plusieurs domaines territoriaux et plusieurs secteurs il est possible d'augmenter l'efficacité des services de concrétisation culturelle grâce à l'implication d'investisseurs privés, notamment des investisseurs internationaux. Le tourisme culturel évidemment aura le plus de bénéfices.

7. Quel est le niveau d'interaction entre sujets publics et privés dans Votre secteur ?

Il y a selon les interviewés plusieurs niveaux d'interaction. Tout d'abord, il faut souligner certaines **collaborations entre les sujets publics, académiques et les fondations publiques et privées** dans la gestion des activités de récupération et restauration du patrimoine culturel. Ensuite, la **coopération entre sujets publics - propriétaires d'immeubles et de lieux d'intérêt culturel** - et les sujets économiques qui valorisent les excellences identitaires et oenogastronomiques régionales. Mais encore il faut faire attention à la **collaboration entre le secteur public et le monde des associations *no profit***, le secteur tertiaire par rapport aux activités de promotion des initiatives culturelles et sociales. Et enfin, la **collaboration entre les collectivités locales, les jeunes générations et les écoles**. Ces initiatives a eu beaucoup de succès les dernières années, et les résultats ont été plus importants que prévu.

Ces quatre dimensions ont toutes un potentiel de croissance et d'intégration, a condition que la conservation et la tutelle des biens soit compatible avec des stratégies de compétitivité et de développement durables, même en relation avec des investissements privés, nationaux et internationaux, de soutien aux politiques publiques.

8. Quel type d'activités, parmi celles qui ont été développées dans Votre secteur, pourraient avoir une valeur ajoutée si elles étaient poursuivies vers le niveau transfrontalier ? (Activités de recherche, Echange d'expériences, expérimentations et actions pilote, Création de réseaux stables)

Une première suggestion vient de la possible construction d'un **cluster transfrontalier** de patrimoine culturel, qui pourrait être un modèle avec de bonnes chances de succès. Si d'un côté, dans les dernières années, l'activité de mappage et de partage en ligne a rejoint les objectifs prévus (dans l'espace transfrontalier : des catalogues, des itinéraires virtuels et numériques, des activités d'expérimentation et de *réseau*, etc. ont été réalisés avec différents niveaux d'efficacité), il est nécessaire d'un autre côté de commencer une **véritable activité de capitalisation** qui vise à identifier les instruments qui puissent maintenir et concrétiser les réseaux créés. Ce-ci a été rendu possible, dans la plupart des expériences européennes, à travers des synergies entre excellences et pôles d'innovation qui ont été impliquées dans des activités spécifiques, établies et mesurables. Ce qui a permis un nouvel élan de **créativité et idées innovantes**. Une deuxième suggestion, qui est une conséquence de la première, propose d'organiser un grand événement de promotion, un rendez-vous pour lancer des appels d'offres pour des nouvelles idées, des *call for papers* et des annonces pour des expérimentations conjointes.

9. Seriez-vous intéressés à participer aux initiatives financées par le Fond Européen de Développement Régional, de façon à obtenir d'un côté des financements et de l'autre à mettre à disposition les ressources et le personnel pour atteindre des objectifs concrets de compétitivité et développement pour Votre territoire ?

Tous les sujets interrogés sont disponibles à contribuer en temps que partenaires stratégiques sur le territoire, et donc à partager les information et

catalyser les idées et les projets, et en temps que éventuels sujets bénéficiaires directs.

10. Existent-il des obstacles bureaucratiques ou financiers envers une participation éventuelle de Votre organisme à des initiatives de coopération européenne ? De quel genre?

Les sujets interviewés n'ont pas individué d'obstacles à l'intérieur de leurs règlements ou statuts. La création d'un système plus simple de conventions pourrait faciliter les relations entre sujets bénéficiaires et sujets agissant dans la gestion et le contrôle des résultats accomplis.

11. Existe-t-il un projet, une initiative ou une réalisation concrète développée dans le domaine de Votre secteur que Vous signaleriez comme bonne pratique à recommander à d'autres sujets ?

Les sujets interrogés ont mis en évidence des expériences au niveau régional et international.

Au niveau international, *Barcelona Media* est l'exemple de *cluster* de patrimoines culturels dans le secteur audiovisuel. Au niveau national pour l'Italie, les expériences de *Viterbo (Icult)*, du *Metadistretto Veneto dei Beni Culturali*, et de *Rovereto-Trento* représentent l'avant garde dans les arts visuelles dans la production artistique contemporaine. En France les *Fabriques de Nantes* sont une expérience d'excellence mondiale dans le domaine de la stratégie territoriale qui concerne toute la région de la Loire Atlantique et de la province de l'Estuaire.

Au niveau transfrontalier, l'espace de collaboration du **Programme Italie France 'Maritime' 2007-2013** a créé des centres, grands et petits, de prestige et de connaissance d'excellence dans le secteur des technologies pour les patrimoines culturels. Comme exemples il faut signaler les expériences promues par l'**Université de Gênes**, le **CNR à Pise**, le **CRS4** (Centre de Recherche et Développement et d'Etude Supérieures) de Cagliari et par le **centre de restauration de Lipunti**, près de Sassari, en plus de certains projets spécifiques promus par l'**Université Pascal Paoli** en Corse. Il faudrait

constituer un réseau formalisé, un *cluster* en effet, qui améliore le lien - jusqu'à présent impromptu - des différentes compétences sur les nouvelles technologies pour la valorisation des patrimoines culturels, qui soit capable de mettre en évidence une vision méditerranéenne ou qui ait quand même une forte composante historique géographique commune de l'espace transfrontalier.

NOUS REMERCIONS:

Université de Gênes

Université de Pise

Université de Cagliari

Université de la Corse

Fondazione Sistema Toscana - Médiathèque Régionale Toscane

Région Ligurie

Université de Florence

Bureau de Supervision des Patrimoines Architecturaux, Historiques, Artistiques, Ethno anthropologiques et des Paysages des Provinces de Sassari et Nuoro

Agence de Développement Economique de la Corse

CRS4 Center for Advanced Studies, Research and Development en Sardaigne.

Contacts

www.maritimeit-fr.net

Autorité de Gestion Unique:

Regione Toscana- Direzione Generale della Presidenza- Settore Attività Internazionali

Villa Fabbrocotti, Via Vittorio Emanuele II, 62-64, 50134 FIRENZE- ITALIE

Tel. +39 05543829- 04/14/15 Fax +39 055 43 84 110 - marittimo@regione.toscana.it

Référence:

Lesia Sargentini lesia.sargentini@maritimeit-fr.net

Alessandra Succhiarelli alessandra.succhiarelli@regione.toscana.it

Secrétariat Technique Conjoint:

Via Marradi, 116-57126 LIVORNO ITALIE

Tel. +39 0586 849712- Fax +39 0586 849729- stc@maritimeit-fr.net